

"Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit"

SÉANCES des 8 et 22 AVRIL 2011

Esprit de famille

Henri SABAROT

Maire de Carcans
Président de la Communauté
de Communes des Lacs Médocains

Dans quelques siècles, il y a fort à parier que les historiens diront qu'une des principales caractéristiques de notre époque fut d'être imprévisible. Il se passe peu de semaines sans qu'un événement, au moins étonnant, au mieux stupéfiant, ne vienne bousculer nos certitudes. C'est parfois difficile à vivre pour un citoyen, c'est toujours difficile à assumer pour un responsable public. Alors, que réserve demain ?...

L'époque est mouvante, c'est une évidence. **Qui aurait dit** en 2010 que les touristes occidentaux éviteraient à brève échéance les pays arabes, du Maghreb au Proche-Orient ? **Qui aurait prédit** naguère l'essence à plus de 1 € 50 ? Et qui, aujourd'hui, peut écrire avec crédibilité le scénario de l'été 2012 ? En revanche, la grande majorité de nos concitoyens **savent**, que ce soit d'instinct ou après réflexion, que l'époque ne se prête pas aux aventures, aux optimismes débridés, aux gestions hasardeuses. Vous voyez où je veux en venir...

Ce numéro de printemps de votre journal consacre en effet de la place aux **Budgets** récemment adoptés. Appellent-ils des commentaires particuliers, qui s'ajouteraient au langage très parlant des chiffres publiés, sinon pour apporter l'éclatante confirmation que notre prudence traditionnelle, autrefois vilipendée par certains, ceux qui cherchaient désespérément du grain à moudre, nous vaut d'aborder les actuels sables mouvants en affichant une véritable sérénité.

Cinq critères étayent cette appréciation :

- a) capacité d'autofinancement préservée ;
- b) dette quasiment négligeable ;
- c) investissements publics sans creux ;
- d) taux de réalisation des projets plus qu'honorable ;
- e) perspectives saines.

Conséquence : les services, nombreux, variés, offerts à la population, restent ce qu'ils étaient. Et s'il y a un changement, ce sera un changement en mieux, en plus. Nos aînés et nos jeunes, bénéficiaires prioritaires de l'action communale, en toucheront les dividendes. Ce qui, indirectement, profite aux générations intermédiaires, qui travaillent, qui ont un emploi du temps chargé, qui ne peuvent pas faire face à tout, qui sont donc sensibles au relais pris par la collectivité.

L'eau, le feu...

En outre, je me plais à faire remarquer que **la fiscalité locale** demeure inchangée, alors qu'elle bouge dans la plupart des communes comparables. Pourquoi ? Parce qu'il nous a semblé qu'en ce moment les ménages étaient suffisamment agressés par la cherté de la vie. Nous sommes parfois perturbés dans nos prévisions par un événement, par la rigueur de l'Etat, par un de ces imprévus évoqués en préambule. Cette fois, nous nous perturbons nous-mêmes en tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens... Comme on dit, on fera avec !

Avec un ajout non négligeable : **le prix de l'eau**, cette denrée dont nous découvrons chaque jour davantage l'importance, n'a pas changé depuis quatre ans.

Renvoyez l'ascenseur : économisez-la. Car retenons que, fin avril, la pluviométrie lue sur notre bassin versant était de 119mm d'eau, contre une moyenne de 283 sur les douze dernières années. Moins de la moitié. L'eau : notre affaire à tous !

Dans la droite ligne de ce problème, un second « avis à la population » : **attention aux feux !** Nul besoin d'être ingénieur des Eaux et Forêts pour comprendre que notre environnement est actuellement fragilisé. Pas d'imprudence. Vigilance. Et tout ira bien.

Un troisième avis : **le stationnement** des véhicules. Les travaux au Bourg ont été une source de perturbations, puis la normalité est revenue avec, précisément, des places de parking identifiées. Reprenons de bonnes habitudes...

La saison quant à elle, puisqu'elle se profile déjà avec ce printemps « estival », se présente très correctement.

L'ensemble de **nos pôles d'attraction** a bénéficié d'entretiens, d'aménagements, d'améliorations, avec un accent mis sur la sécurité et circulation des cyclistes ; c'est ainsi que, trente ans après l'inauguration du précédent poste de secours à l'océan, le nouveau, réalisation de la Communauté de Communes, vient d'entrer en service, confirmant qu'il n'y a nulle part une quelconque baisse du niveau des prestations.

Hausse constante du niveau d'équipements utiles comme du niveau de services rendus, capacité à grandir (et non à grossir), maîtrise des dépenses, juste répartition des efforts, défense de l'identité communale : **Carcans sait répondre** au profil de l'époque, même dans l'incertitude.

Séance du 22 avril 2011

PRÉSENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Marie-Délie DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSÉS : Claude DALIER (pouvoir à William CUDELOU) ; Florence LABATUT (pouvoir à Dominique FEVRIER) ; Pierre JACOB (pouvoir à Henri SABAROT) ; Michel MOREAU (pouvoir à Robert DELIESSCHE).

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril.

Rendu-compte des décisions du maire.

Achat de petit matériel, lancement d'études, concession d'un local au camping...

1 à 7. Approbation des comptes de gestion des différents Budgets. Les sept Comptes dressés par le receveur-percepteur de Castelnau sont déclarés conformes.

8 à 14. Approbation des sept Comptes administratifs.

Tous, à l'unanimité (le maire a quitté la séance conformément à l'usage).

15 à 21. Affectation des résultats, budget par budget.

22. Taux d'imposition 2011.

Les trois taux restent inchangés par rapport à 2010, soit :
Taxe d'habitation 8,92 % ;
Foncier bâti 11,72 % ;
Foncier non bâti 31,90 %.

23. Budget primitif Ville.

La section de Fonctionnement s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes à 3.999.862 €.

La section d'Investissement s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes à 2.978.483 €, avec un report en section d'investissement de 143.223,77 € et avec une affectation du résultat de fonctionnement 2010 de 1.088.619,03 €.

24. BP 2011. Eau et Assainissement.

Section d'exploitation équilibrée, tant en dépenses qu'en recettes à 987.600 €, avec un report de 332.223,92 €. Section d'Investissement équilibrée, tant en dépenses qu'en recettes à 1.444.064 €, avec un report de 447.929,08 € et avec une affectation du résultat d'exploitation 2010 de 4.290,92 €.

25. BP 2011. Forêt.

Section de Fonctionnement équilibrée à 163.029 €, avec un report de : 29.592,61 €. Section d'Investissement équilibrée à 315.610 €, avec un report de 273.026,66 €.

26. BP 2011. Transport.

Section d'Exploitation équilibrée à 103.606 €, avec un report de 23 835,90 €. Section d'Investissement équilibrée à 203.538 €, avec un report de 69.772,21 €.

27. BP 2011. Maison des Sports de Glisse.

Section de Fonctionnement équilibrée à 95.370 €, avec un report de 77.570,13 €. Section d'Investissement équilibrée à 23.800 €, avec un report de 2.300,00 € et une affectation du résultat de 2.300,00 €.

LES BUDGETS I

Une bonne santé q

L'examen suivi de l'adoption des différents Bu
santé financière de la Commune, apte à trav
Un survol budg

Le budget Ville se caractérise, sur le volet Fonctionnement, par :

- une maîtrise des dépenses, malgré un accroissement des offres de services aux administrés et une dotation de l'Etat inchangée par rapport à l'exercice précédent ;
- si l'on considère la fiscalité, il faut noter que le budget proposé est équilibré et ce sans augmentation des taux d'imposition communaux pour 2011 ;

A cet égard et pour apprécier les chiffres, il peut être intéressant de procéder à une comparaison avec les communes voisines, Saint-Laurent, Hourtin et Lacanau :

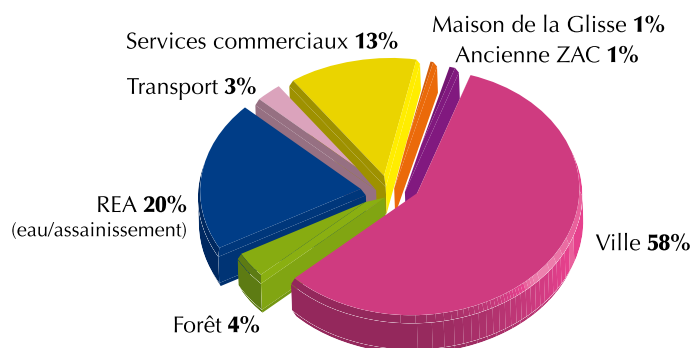
	TAXE HABITATION		FONCIER BÂTI	
	2010	2011	2010	2011
Carcans	8,92	8,92	11,72	11,72
Hourtin	11,66	12,24	17,35	18,22
Lacanau	9,71	9,86	17,60	17,86
Saint-Laurent	13,6	14	26,16	27

Sur le volet **Investissement**, les recettes se caractérisent par :
a) une affectation intégrale du résultat de fonctionnement 2010,
b) un emprunt prévisionnel qui ne devrait pas être contracté du fait de la vente de terrains à bâtir d'ici l'automne prochain, c) l'inscription du FC.TVA sur les dépenses payées en 2010, en application du plan de relance de l'économie.

Au titre des dépenses, on peut citer particulièrement :

- la poursuite du programme quadriennal de la Convention d'Aménagement de Bourg : a) entre la rue de la Poste et le route de Villeneuve ; b) sécurisation route de Hourtin (accès mairie et liaisons cyclables) ;
- la réfection de la tribune du stade, au Bourg ;

Répartition par budget



Le budget annexe Lotissement Les Chevreuils, non encore actif (0%), n'apparaît pas dans le graphique ci-dessus.

PRIMITIFS 2011

qui rejailit sur tous

budgets carcanais pour 2011 a dénoté la bonne
traverser sans dégâts les vicissitudes du temps.
et par budget.

- l'aménagement de vestiaires handicapés et la réfection de la toiture au Tennis-club de Maubuisson ;
- la réalisation d'un columbarium au cimetière ;
- des travaux d'isolation thermique à la cantine scolaire.

Par ailleurs, à noter que le budget primitif 2011 **Services Commerciaux** est en augmentation sensible, en raison de sa fusion avec le budget du Tourisme (Estran et local vélos, pour des raisons fiscales) et également grâce à l'excellente fréquentation prévisionnelle du camping et du village de vacances.

Citons également des travaux d'isolation, de chauffage et de climatisation, à la salle de l'Estran, ainsi qu'une modernisation de l'accueil et une réfection du réseau d'électrification aux emplacements des caravanes, au camping municipal

Le budget **Transport** comporte une hausse de sa section Investissement, incluant l'acquisition d'un bus, inspiré par le montant des réparations en 2010, financé principalement par une subvention du budget de la Ville, sachant que l'aide du Département se limite au FDAEC.

Le budget **Forêt**, toujours sous le coup de la tempête de 1999, voit sa section Fonctionnement équilibrée par une participation du budget de la Ville à hauteur de 70.000 €. En conséquence, seuls les travaux indispensables ont été budgétisés pour 2011. Ici, un retour rapide aux conditions d'une gestion plus classique, donc plus confortable, est espéré.

A noter : par solidarité avec les Landes, durement touchées par le parasite scolyte et la tempête Klaus, il n'a été procédé à aucune vente de bois.

Le budget **REA** (eau et assainissement) intègre, dans sa section Investissement, différents travaux importants, notamment l'achèvement de l'assainissement dans le secteur de la Barade, l'extension de la station de lagunage du bourg, l'étude préalable à l'extension du réseau d'assainissement route de Hourtin et la réfection du château d'eau de l'ancienne ZAC de Maubuisson.

En outre, il est souligné que la part communale sur les tarifs de l'eau et l'assainissement n'augmentera toujours pas en 2011 (prix inchangés depuis 2007 inclus).

Budget	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Ville	2 935 483	3 999 862	6 935 345
Forêt	315 610	163 029	478 639
REA Eau/assainissement	1 444 064	987 600	2 431 664
Transport	203 538	103 606	307 144
Serv. Comm. (camping+village)	433 585	1 180 700	1 614 285
Maison Glisse	23 800	95 370	119 170
Les Chevreuils (Lot. Pouch)		40 000	40 000
Ancienne ZAC (Lot Maubuisson)		103 000	103 000
Total	5 356 080	6 673 167	12 029 247

28. BP 2011. Services commerciaux.

Camping et Village de vacances, plus location de salles et de vélos.

Section d'exploitation équilibrée 1.180.700 €, avec un report de 235.185,96 €. Section d'Investissement équilibrée à 433.585 €, avec un report de 172.772,95 €.

29. BP 2011. Lotissement de l'ancienne ZAC.

Une Décision modificative, dans l'attente de la commercialisation des lots, ajuste les crédits nécessaires au fonctionnement de ce poste.

30. Subventions communales.

Fixation du montant des diverses subventions versées aux associations carcanaises.

31. Médoc Océan : conventions.

On sait que l'EPIC Office de Tourisme communautaire Médoc Océan assure les missions déléguées par la CCLM, en particulier l'accueil et l'information, ainsi que l'organisation de Carcan' Scène. Ainsi, les matériels appartenant à la ville sont mis à disposition au terme d'une convention particulière.

De même, le bureau de tourisme Maison de la Station, partagé, devait faire l'objet d'une convention de fonctionnement.

32. Cautionnement en faveur de l'ACCA.

Opération coutumière : la Commune se porte caution, afin d'éviter des frais bancaires, pour les montants des loyers annuels devant être versés à la Société Forestière de la Caisse des Dépôts.

33. Tarifs Cap 33.

Maintien à hauteur du barème adopté depuis 2009, des tarifs de participation aux activités CAP 33.

34. Cession gratuite de terrain.

Prise en compte de la cession gratuite par M. Philip Roll d'une parcelle nécessaire à l'élargissement de la route de La Matade.

35. Modification du Plan d'Occupation des Sols.

A la suite de la mise en liquidation judiciaire de la société chargée de l'exploitation de la résidence des Trois Voiles, reprise en 2008, il convenait de modifier le POS, afin de pérenniser la vie de ce site. Donc d'unifier les destinations de chacune des parcelles selon le Code de l'Urbanisme.

36. Epandage des boues de la station d'épuration.

Vu l'intérêt agronomique avéré, renouvellement de l'autorisation spéciale pour l'épandage de boues issues du traitement des eaux usées domestiques, provenant de la station d'épuration de Maubuisson, sur des parcelles boisées appartenant à la Commune.

L'ensemble des délibérations a été voté à l'unanimité.

Questions diverses

Invasion d'insectes. Des élus ont signalé une invasion de moustiques et de moucheron à Maubuisson. Il est supposé que la cause en est due à la présence d'eaux stagnantes, ajoutée à la chaleur alors ambiante. Le phénomène semble s'être rapidement dissipé. Quoi qu'il en soit, la position du Conseil est constante : les enjeux liés à la biodiversité interdisent tout traitement collectif, hors cas de risque sanitaire majeur.

ACTION MUNICIPALE

Le bilan à mi-mandat

Un tableau récapitulatif pour apprécier ce qui a été fait depuis le dernier scrutin municipal. Afin de diviser tout simplement par deux la durée séparant le début de la fin d'un mandat municipal, six ans, un bilan de mi-parcours a été effectué et soumis à l'appréciation de la population. Il s'agit d'estimer les résultats d'ores et déjà obtenus par rapport à ce qui avait été annoncé par l'équipe élue lors de la campagne électorale et confirmé au lendemain du scrutin.

Certes, seules sont retenues les principales actions, celles qui exercent une influence sur le devenir communal, celles dont chacun peut juger de la réalité et du bien-fondé.

On notera que les dossiers estimés «en cours» concernent, soit des chantiers actuels, soit des projets qui, par essence, exigent une action continue et étalée dans le temps.

Ce «point d'étape» possède également un intérêt pratique pour la seconde partie du mandat, en facilitant les choix à venir, en s'interrogeant sur les causes des (rares) actions non encore engagées, en mesurant le temps nécessaire entre la décision et la concrétisation ; de même, il permet aux Carcanais d'avoir une vision synthétique de l'action municipale.



L'aménagement des lieux de vie se poursuit chaque année

Jeune sapeur-pompier *Pourquoi pas toi ?*

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, pratiquer régulièrement une activité physique, découvrir la valeur du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent.

Même s'il ne devient pas, à terme, sapeur-pompier volontaire ou professionnel, le jeune sapeur-pompier aura acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être utiles tout au long de la vie.

Conditions pour devenir JSP :

- être âgé de 13 ans, voire 14 ans ;
- produire un certificat médical d'aptitude physique ;
- produire un certificat de vaccination anti-tétanique ;
- produire une autorisation parentale ;
- satisfaire aux tests de sélections.

Les jeunes de nationalité étrangère sont admis. Alors, si tu veux rejoindre, contacte le chef du centre de secours de Carcans, le lieutenant Brouillet, récemment nommé qui te souhaitera la bienvenue comme nous lui souhaitons personnellement !



La relève semble, presque, prête !

Et pourquoi pas pompier volontaire?

Si l'initiative ci-dessus est riche d'avenir, il faut aussi songer au présent. Les jeunes adultes de la Commune sont donc invités à devenir pompier volontaire au terme d'une formation enrichissante à bien des points de vue. Ils auront ainsi la fierté de rendre un immense service à leur collectivité, au contact à la fois des réalités de la vie quotidienne et de personnes dévouées.

Le tableau du bilan

Actions programmées	Commentaire
---------------------	-------------

FINANCES - BUDGET – FISCALITE

Synergie de développement engendrée par la création de la Communauté de Communes, avec taxe professionnelle unique et mutualisation des moyens	Structure encore jeune. Diverses actions en cours. Montée en puissance continue.
--	--

GESTION DU RISQUE ET SÉCURITÉ

RISQUES	Soutien au corps des pompiers	Soutien apporté à Gironde Vigilante
SECURITE	Prolongation du partenariat avec l'association de DFCI	Réalisé, en parfaite complémentarité

SOLIDARITE : UNE COMMUNE INTERGENERATIONNELLE

Les jeunes	Réaménagement de l'ancienne mairie	Réalisés en 2008/2009	
	Création de salle de classe		
	Regroupement des services (périscolaire, CLSH, relais d'assistantes maternelles)		
	Création d'un «city stade»,		Réalisé en 2010
	Embauche d'un animateur		Réalisé en 2009
	Modernisation et développement de la bibliothèque à l'ancienne mairie		Réalisé en 2009
	Mise en place d'un conseil municipal des jeunes		Non réalisé
	Recherche d'un jumelage utile	En cours	
	Création d'une école multisports	Réalisé en 2008	
Les aînés	Une résidence intergénérationnelle adaptée aux personnes âgées fragiles	En cours (fin des travaux à l'automne)	
Pour tous	Label Commune Santé Ville active du Programme National Nutrition Santé»	Obtenu en 2009	

ENVIRONNEMENT-FORET : LA GARANTIE CARCANS MAUBUISSON

Environnement	Accentuer le nettoyage des plages avant et après la saison	Réalisé
	Approfondir le partenariat avec l'ONF sur les enjeux touristiques	Réalisé
	Appliquer de façon vivante le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux	Actions intercommunales en cours
	Adopter un programme d'économies d'eau	En cours (ex. végétaux peu gourmands)
	Effectuer un diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux	En cours, de l'Estran à la mairie
Forêt/Milieux	Poursuite de la politique de reboisement lié à la tempête de 1999	Fin des travaux en 2009
	Consacrer le rôle des chasseurs et pêcheurs dans l'entretien des milieux	Réalisations annuelles (entretien marais)

ENVIRONNEMENT-TOURISME

Réfection du Village Vacances	Réalisé en 2009
Revitalisation du centre Sport-Santé	Non réalisé, réflexion en cours
Moderniser la salle de l'Estran (climatisation, chauffage, confort...),	Etudes en cours, fin des travaux : 2012
Perfectionner l'accueil Handicapés	En cours. Label <u>Handi Plage</u> obtenu
Créer des synergies avec Médoc Océan (centrale de réservation).	En cours depuis 2009, année de démarrage

DYNAMISME

Adoption d'un Plan Local d'Urbanisme	Etudes en cours, liées à l'adoption du SCOT intercommunal (septembre 2011)
Redéfinir un plan d'intervention en collaboration avec les gendarmes, les pompiers, la DFCI, les professionnels de l'accueil et de la forêt	Non réalisé
Développer la démocratie participative avec la création d'un site Internet	Réalisé en 2009

EQUIPEMENT : UN BOURG DYNAMISE, DES STATIONS EMBELLIES

Assainissement	Route d'Hourtin	Programmé pour 2012/2013
	Route de Villeneuve	Réalisé en 2009
	Quartier de La Barrade.	Réalisé en 2010
Voirie/Bourg	Travaux d'embellissement et de sécurité sur les quatre routes d'accès à Carcans (Convention d'Aménagement de Bourg).	En cours. 1 ^{ère} tranche route de Bordeaux réalisée en 2011
Voirie/Maubuisson	Aménagement de la rue centrale	Réalisée en 2010
	Restructuration de la place du Pôle	Réalisée en 2010
	Relookage de la place du Marché	Non réalisé
Voirie/territoire communal	Modernisation de l'éclairage public	Plan annuel de 30.000 €/an depuis 2008
	Poursuite de l'accessibilité des handicapés	Réalisé lors de chaque opération nouvelle
	Programme pistes cyclables dans la commune et sur les axes Bombannes-Piquevrot-Lacau-Carcans-Hourtin (avec la CCLM).	En étude. Financements CG/CR acquis, financements Etat/Europe en discussion

Séance du 8 avril 2011

PRÉSENTS. Henri SABAROT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Marie-delhia DEJEAN, Jean-François SE-GUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSÉS. Eloïse CHARLOT et Corinne CHARRIER ; Jean-François DARTIGUES (pouvoir à Patrick BERRON) ; Claude DALIER (pouvoir à Henri SABAROT) ; Florence LABATUT (pouvoir à Claudine MAGOT) ; Michel MOREAU (pouvoir à Robert DELIESSCHE).

Avant d'ouvrir la séance, le Maire annonce que le Conseiller Général du Canton, Christophe BIROT, a été élu président de la commission Tourisme au sein du Conseil Général de la Gironde.

En outre, l'assemblée est informée de nominations : celle de Mme Maryline GARDNER, sous-préfète de Lesparre, en remplacement de M. Olivier DELCAYROU, à qui nous souhaitons pleine réussite à Carcassonne ; celle de M. Patrick STEFANINI, Préfet de la Région Aquitaine et de la Gironde, en remplacement de M. Dominique SCHMITT, en partance pour la Cour des Comptes.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 17/12/2010, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Rendu-compte des décisions du maire.

1 – Des dépenses d'équipement, comme éclairage public, Tennis Club de Maubuisson, électrification des emplacements du camping ; des travaux urgents comme remplacement d'un compresseur, achat de produits phytosanitaires ; des factures comme l'assurance de la forêt...

2 – Des décisions incluant la concession d'un logement de service (camping) ou celle de terrains communaux (potagers, entreposage)...

1. Régie du camping et du village vacances

Il est intégré à cette régie le service location de la salle de l'Estran» et location de vélos.

2. Forêt. Aide au nettoyage.

La Commune peut bénéficier de subventions ministérielles liées au nettoyage de parcelles forestières dévastées par la tempête Klaus, pour une superficie globale d'environ 30 ha. Le coût forfaitaire des travaux est de 36 397,50 € TTC, le montant de l'aide (80%) est de 27 600,00 € TTC et l'autofinancement (20%) est de 8 797,50 € TTC.

3. Demande de subvention départementale.

Des communes peuvent bénéficier d'un soutien du Conseil Général dans le cadre de la réversion du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

Les fonds sont affectés à des travaux de sécurité voirie, en l'occurrence la pose de ralentisseurs route du Mayne Pauvre et dans le lotissement du Mayne. Un dossier sera adressé en ce sens.

4. Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Cette nouvelle dotation vise à subventionner des dépenses d'équipement orientées vers des projets intercommunaux ou favorisant le développement des services publics.

Seraient éligibles, d'une part la création d'un Columbarium dans l'enceinte du cimetière municipal, d'autre part la mise aux normes de la cantine scolaire (isolation et couverture),

pour respectivement 16 450 € et 55.050 € HT. Le taux moyen de subvention se situe entre 25% et 35%.

5. FDAEC 2011. Demande de subvention.

En vue d'acquiescer un bus dédié principalement au transport scolaire, subvention attendue du Conseil Général : 43.493 €.

6. Demande de subvention départementale. Tennis de Maubuisson.

Réhabilitation du Club house d'une association particulièrement attentive à l'accueil des handicapés : transformation des vestiaires et sanitaires avec accès aux personnes à mobilité réduite et suppression des matériaux amiantés. La subvention départementale peut atteindre 15% du coût HT.

7. Eau. Forage de Maubuisson.

Renouvellement des procédures administratives. Une Déclaration d'Utilité Publique sera le préalable pour autoriser les prélèvements d'eau et déterminer les périmètres de protection où les servitudes légales préserveront le captage de toute pollution. Sollicitation des subventions afférentes.

8. Urbanisme. Prix de vente sur lotissements.

Le Conseil a créé deux budgets annexes intitulés «Lotissement des Chevreuils» (situé au Pouch) et «Lotissements de l'ancienne ZAC» (située à Maubuisson, où il y a quatre lotissements) en vue de la commercialisation de terrains à bâtir, libres de constructeur, à vocation d'habitat individuel, résidence principale ou secondaire.

Dans l'immédiat, la vente concerne trois lots aux Sylvaines et sept lots à Baynasse-Sud (l'Ombrière).

9. Super Maubuisson. Cession de terrain.

Les copropriétaires du lotissement ont proposé la cession gratuite d'un terrain situé à l'entrée de celui-ci en vue de la réalisation d'un parking.

En contrepartie, la Commune prend en charge l'éclairage collectif, intégré dans le domaine public communal, entretien et consommation.

10. Création d'emplois pour la saison.

Recrutement traditionnel d'effectifs de renfort, selon les besoins des différents moments de la saison.

Service technique : onze agents (deux ou trois mois) ; service administratif, un agent (trois mois) ; police : quatre agents (deux mois et demi et trois mois) ; camping : huit agents (de deux à six mois).

11. Plan de formation.

Il s'agit d'une formation professionnelle destinée aux agents territoriaux communaux et intercommunaux (développement des compétences, accès aux différents niveaux de qualification, adaptation au changement des techniques...). Adopté.

12. Tarifs 2011.

Précision : la catégorie E, correspondant au tarif des terrasses de la rue piétonne de Maubuisson, est applicable pendant la saison estivale, chaque jour, de la fin d'après-midi à minuit.

13. Enfance-Jeunesse.

Afin de consolider ALSH, APS, EMS, Ado'Minos, création d'un poste d'adjoint d'animation pour une durée de 6 mois.

14. Cap 33.

Renouvellement annuel de l'opération, au bourg, ainsi que sur les stations et les plages de Maubuisson et de Carcans-Plage, avec trois animateurs en juillet et août.

15. Jury d'Assises.

Procédure annuelle de désignation.

L'ensemble des délibérations a été voté à l'unanimité.